



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Préfecture de la région
Hauts-de-France**

Avis de recrutement sans concours de 8 adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2024 dans la région Hauts-de-France

La préfecture de la région Hauts-de-France organise le recrutement sans concours de 8 adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2024.

8 postes de gardes-frontières sont à pourvoir dans les services de la direction départementale de la police aux frontières de l'Oise, à Beauvais

Conditions :

- sans condition de diplôme ou de limite d'âge
- être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de la communauté européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen
- jouir de ses droits civiques
- se trouver en position régulière au regard du code du service national
- disposer d'un casier judiciaire compatible avec l'emploi postulé
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction

Pièces à fournir :

- le formulaire d'inscription correctement rempli, daté et signé
- une lettre de candidature indiquant les motivations du candidat,
- un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés,
- une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité.

Tout dossier incomplet ou mal renseigné sera rejeté.

La clôture des inscriptions est fixée au lundi 27 mai 2024

L'enregistrement de l'inscription s'effectue au choix du candidat :

- par mail au plus tard le lundi 27 mai 2024 à 23h59., **procédure à privilégier**, à l'adresse suivante :

dipn60-sdpaf-recrutgf@interieur.gouv.fr

- par voie postale au plus tard le lundi 27 mai 2024 (le cachet de la poste faisant foi). Le candidat adresse son dossier d'inscription à l'adresse suivante :

DDPAF 60 - 133/135 rue des déportés - 60 000 Beauvais

Un accusé de réception sera transmis par le service chargé de l'enregistrement des dossiers. Ce dernier ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à la demande d'inscription.

Le formulaire d'inscription est disponible :

- par téléchargement sur le site internet de la préfecture du Nord, procédure à privilégier ; www.nord.gouv.fr rubrique : Publications/concours administratifs, examens professionnels, recrutement.

- par voie postale après demande écrite (maximum le vendredi 17 mai), en joignant une enveloppe (format A4) affranchie au tarif en vigueur pour une lettre jusqu'à 100g (libellée aux nom et adresse du candidat) à la Préfecture du Nord, SGC - SRH Section concours – RSC (GF) -12 rue Jean Sans Peur - CS20003 - 59039 LILLE CEDEX.

Descriptif du profil recherché :

- Connaissances en langue anglaise souhaitée (Niveau A1-A2)
- Rigueur, ponctualité, bonne présentation et sang-froid demandés, grande discrétion.
- Connaissances en réglementation transfrontière et en détection de la fraude documentaire et à l'identité : le candidat bénéficiera de formations.

Missions et conditions d'exercice (CF fiche de poste):

Localisation administrative et géographique / Affectation : Aéroport de Beauvais-Tillé.

En contrôle frontières de 1ère ligne, le garde-frontière vérifie le droit de circulation et de séjour des ressortissants franchissant la frontière. Ces missions portent notamment sur :

- l'étude de l'authenticité des documents de voyage,
- le compostage des documents de voyage,
- la vérification du respect des règles sanitaires,
- la consultation des fichiers et signalement de découvertes de fiches de recherche à un personnel actif.

Emploi en régime cyclique : Sections fonctionnant sur un cycle 2/2/3 (travail WE et JF) avec vacances matin de 06H30 à 18H38 , des vacances après-midi de 12h00 à 00h08, des vacances nuit de 18h30 à 06h38, donnant droit à une indemnité de 0,97 € par heure de nuit (entre 21h00 et 6h00).

En outre, si les conditions réglementaires sont réunies, les agents pourront bénéficier de l'indemnité pour travail de nuit (ITN).

Les heures effectuées les week-ends et jours fériés donneront lieu à compensation horaire (repos pénibilité spécifique).

Les heures supplémentaires (HS) font l'objet de compensation pour dépassement selon les modalités suivantes :

- majoration de 200 % pour HS effectuées sur repos légal ou jour férié.
- majoration de 150 % pour HS effectuées sur repos compensateur et tous les autres cas.

Ce recrutement se déroulera en deux phases (dates prévisionnelles):

1 - Examen des dossiers de candidatures par une commission de sélection.

Date des résultats de la pré-sélection : **vendredi 7 juin 2024**

2 - Seuls les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés en phase 1 seront conviés la **semaine du 24 juin 2024** à un entretien d'une quinzaine de minutes avec la commission de sélection.

Date des résultats d'admission : **mercredi 3 juillet 2024**

Les candidats retenus seront recrutés en qualité d'adjoints administratifs stagiaires et devront effectuer une année de stage dans leur service d'affectation. À l'issue de cette période, ils auront vocation à être titularisés dans le corps des adjoints administratifs de l'intérieur et de l'outre-mer.

Prise de fonctions des lauréats : à partir du lundi 15 juillet 2024.

Contacts : pref-concours@nord.gouv.fr et dipn60-sdpaf-recrutgf@interieur.gouv.fr